

Les inégalités sociales et les moyens de leur réduction au Maroc

Social inequalities and the means to reduce them in Morocco

CHADLI Nadia

Enseignante chercheuse

Université Mohammed Premier

Laboratoire de l'économie sociale et solidaire et développement local

Maroc

chadli.nadia@yahoo.fr

BOUTOUIL Siham

Doctorante

Université Mohammed Premier

Laboratoire de l'économie sociale et solidaire et développement local

Maroc

sihamboutouil16@gmail.com

Date de soumission : 20/09/2022

Date d'acceptation : 29/10/2022

Pour citer cet article :

CHADLI N. & BOUTOUIL S. (2022) «Les inégalités sociales et les moyens de leur réduction au Maroc», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 4 » pp : 357 – 370

Résumé

Une société cohésive est basée sur une économie saine et équilibrée caractérisée par le bien être de sa population, des disparités moins prononcées, voire acceptables. Le renforcement de l'intégration des citoyens dans le processus du développement, favorise le sentiment d'appartenance chez les individus. Dans ce contexte, l'état social serait appelé à réduire en permanence des inégalités sociales et spéciales entre les individus pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale, et la fragmentation sociale.

L'objectif de cette recherche est l'étude du cadre conceptuel des inégalités sociales, la maîtrise de ses différentes formes (inégalités monétaire, inégalités non monétaire et inégalités des chances) et les indicateurs de mesure notamment indice GINI. Ainsi que la situation des inégalités sociales au Maroc et les moyens mis en place par les politiques pour augmenter le taux de la croissance, renforcer le capital immatériel et contribuer au développement durable.

Mots clés : Inégalités sociales ; Indice GINI ; Protection sociale ; Croissance économique ; Justice sociale.

Abstract

A cohesive society is based on a healthy and balanced economy characterized by the well-being of its population, less pronounced disparities, and even acceptable disparities. The strengthening of the integration of citizens in the development process favors the feeling of belonging among individuals. In this context, the social state would be called up on to permanently reduce social and special inequalities between individuals in order to fight against poverty, social exclusion, and social fragmentation.

The objective of this research is the study of the conceptual framework of social inequalities, the mastery of its different forms (monetary inequalities, non-monetary inequalities and inequalities of opportunity) and the measurement indicators, in particular the GINI index. As well as the situation of social inequalities in Morocco and the means implemented by the policies to increase the growth rate, strengthen the intangible capital and contribute to sustainable development.

Keywords: Social inequality; GINI index; Social protection; Economic growth; Social justice.

Introduction

Les inégalités sociales représentent une source de préoccupation majeure tant au niveau mondial que national. C'est une problématique qui affecte de manière indifférente plusieurs pays quel que soit leur niveau de développement économique. Le déclenchement de la crise financière et ses répercussions ont mis la question des inégalités sociales sur le devant de la scène et donc un défi majeur pour avoir une économie équilibrée et saine. On témoigne l'intérêt porté, au-delà des spécialistes, au thème de la croissance économique et des inégalités, les publications des trois prix Nobel Joseph Stiglitz (*The Price of Inequality*, 2012 ; *The Great Divide*, 2015), Paul Krugman (*The Conscience of a Liberal*, 2009) et Amartya Sen (*Inequality Reexamined*, 2012 ; *The Idea of Justice*, 2011). Tous ces travaux montrent la corrélation positive entre le creusement des inégalités sociales et le ralentissement de rythme de la croissance dans les pays avancés.

Les inégalités sociales sont les différences entre groupes ou populations, notamment d'après leurs critères géographiques ou statut socio-économiques, qui pourraient être évitées par des mesures appropriées dont le but est d'avoir une justice sociale. Cette dernière est symbolisée par la balance qui mesure n'importe quelle forme d'inégalité. Elle peut se définir : « le rapport entre des grandeurs, rapport en vertu duquel ces grandeurs peuvent être substituées l'une à l'autre. Il ne peut y avoir d'égalité qu'entre des grandeurs mesurables. Or s'il est relativement simple de ramener les choses à des grandeurs mesurables, il en va tout autrement des personnes » (Élisabeth CLEMENT, 2019).

Les théories développées par John Maynard Keynes montrent la nécessité d'une politique d'arbitrage et l'intervention de l'Etat pour soutenir et relancer l'économie en se basant sur les trois politiques : politique de soutien au salaire ; politique de redistribution de l'impôt et politique d'investissement public.

Les liens entre inégalités sociales, capital humain et développement sont complexes et ont fait l'objet de nombreux travaux aussi bien théoriques qu'empiriques. Les bienfaits de l'éducation ont amené depuis 1948 l'adoption par la communauté internationale de plusieurs déclarations et

conventions sur le « droit à l'éducation » et « le droit à l'égalité »¹. Cette préoccupation mondiale face à ces droits fondamentaux pour chaque individu revient de nouveau à l'ordre du jour dans un nouvel agenda international. Des résultats de programmes de développement durable montrent l'importance de réduire les inégalités au sein et entre les pays et d'assurer, à tous les individus sans discrimination, un accès équitable à une éducation de qualité.

S'agissant de la situation au Maroc, La réduction des inégalités sociales est une préoccupation majeure pour l'Etat. De nombreuses stratégies et programmes ont été mis en œuvre afin de lutter contre les disparités territoriales, les inégalités sociales et l'exclusion sociale ainsi que la pauvreté. Certains de ces programmes sont spécifiques dans la mesure où ils visent une catégorie ou un secteur en particulier (AMO, RAMED, loi contre la violence faite aux femme, Al modawana, Tayssir, un million de cartables, les programmes de l'auto-entrepreneuriat, ...).

En abordant ce sujet de réduction des inégalités en tant que mesure de développement à la cohésion sociale et au bien-être, cette thématique de recherche aura pour objectif d'élucider les moyens mis en place par la politique marocaine pour réduire ces inégalités. De façon plus précises, nous tenterons de répondre à la problématique suivante : Quels sont les moyens mis en œuvre par les politiques marocaines pour réduire les inégalités sociales au secteur de l'enseignement ?

A travers cet article, nous allons tout d'abord présenter une revue de littérature sur les inégalités sociales, ses formes et ses indicateurs de mesure. En deuxième lieu, on va mettre en exergue l'état des lieux des inégalités sociales au Maroc ainsi que les moyens mis en place par les politiques publiques afin de les réduire.

1. Les inégalités sociales et ses indicateurs de mesure

1.1 Revue de littérature

« *Quand une personne ou un groupe détient des ressources, exerce des pratiques ou a accès à des biens et services socialement hiérarchisés* », sous-entendu « *et qu'une partie des autres ne détiennent pas* ». Définition retenue par le dictionnaire Larousse. La définition des inégalités

¹ La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (article 26) et la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant de 1989 (article 28).

sociales est une notion complexe et souvent mise en relation avec des domaines proches tel que la stratification sociale. Cette stratification désigne le découpage des sociétés en catégories à la fois hiérarchisées et cohérentes. Dans ce contexte, dans n'importe quel pays on trouve généralement trois formes d'inégalités à savoir l'inégalité non monétaire, inégalité non monétaire et inégalités des chances.

1.2 Les formes des inégalités

On distingue généralement, de façon fonctionnelle, trois formes des inégalités sociales :

- Inégalités monétaires ou de revenu sont les inégalités qui expriment l'aspect de niveau de vie et résultent de la différenciation des ressources monétaires entre individus ou pays. Autrement dit, c'est la distribution inégalitaire de la consommation par tête ou du revenu. Selon Anthony Atkinson, il faut être capable de mesurer les inégalités selon le choix d'échelle de la mesure (individu ou la famille) et l'unité de mesure (revenu, consommation, patrimoine) car ces choix ont un impact sur la manière d'interpréter les chiffres.
- Inégalités non monétaires : ces inégalités concernent notamment les inégalités socio-spatiales en analysant les différences du bien-être, les différences de genre et d'origine (Atkinson, 1983 ; Bourguignon et Martinez, 1996 ; Fleury et al., 2012 ; Oberti et Préteceille, 2016 ; Petit et al., 2020 ; Piketty, 2016 ; Préteceille, 2011). Dans ce contexte, peu d'études ont posé l'angle biaisé de cette question à travers le prisme du bonheur. Les plus connus d'entre elles sont celles qui se concentrent sur les zones rurales et urbaines (Sørensen, 2013 ; Okulicz-Kozaryn et Mazelis, 2016) où sont basés sur les rapports de satisfaction de vie des habitants (Brezzi et Diaz Ramirez, 2016 ; Inglehart et al. , 2008) ; Hagerty et Veenhoven, 2006), et celles de l'UNICEF sur les inégalités du bien-être entre les enfants des pays riches OCDE (OCDE, 2019) ou (Andamson, 2010 ; Chzhen, 2016).
- Inégalités des chances représentent l'ensemble des inégalités comme l'intégration du marché de travail, l'origine sociale, l'accès à l'éducation ... Plusieurs théories étaient élaborées dans cette forme d'inégalités comme le théoricien Boudon qui apporte deux contributions théoriques capitales à ce niveau : la théorie de la mobilité sociale et la théorie de l'inégalité des chances scolaires. Boudon a été le premier qui 'a expliqué de façon satisfaisante la très forte intensité de l'inégalité des chances scolaires en mettant en évidence

toute l'importance de la demande d'éducation dans la formation de cette inégalité. Au cœur de sa théorie se trouve une analyse compréhensive de la décision d'orientation scolaire typique prise par la famille.

Ces trois formes des inégalités sont inter-reliées et chacune peut impacter et mesurer l'autre.

1.3 Les indicateurs de mesure des inégalités :

Les mesures des inégalités sociales se caractérisent par la dispersion et la concentration des ressources (patrimoine et revenus). Ces mesures s'appliquent aux différents domaines où elles se déploient : la santé, les institutions politiques, la consommation, l'école, le logement, la culture et la protection sociale. Elles reposent sur un ensemble d'indicateurs calculés en se basant sur des critères spécifiques et une forme d'inégalité bien déterminée. Le tableau suivant présente les indicateurs de mesure des inégalités sociales :

Tableau N°1 : Indicateurs de mesure des inégalités sociales

Formes d'inégalités	Les indicateurs de mesure	Critères de l'indicateur	
Inégalités de revenu	Indicateurs de concentration : Indice de Gini (le coefficient de Gini)	-Indicateur synthétique des inégalités de salaire -Le niveau de la répartition des richesses dans la population.	Corrado Gini et M.O. Lorenz (1884-1965)
Inégalités de genre	L'indice d'inégalité de genre (IIG)	-La santé reproductive des femmes, leur autonomisation et le marché de travail.	PNUD
Inégalités de genre	Indice Sexospécifique du Développement Humain (ISDH)	Le but est de corriger l'IDH (Indice de Développement Humain) en prenant en considération les inégalités entre les femmes et les hommes.	Conçu par Sen et Anand
Inégalités de genre	Indicateur de la Participation des Femmes (IPF)	Mesure le niveau de développement humain au regard des disparités entre les genres dans les sphères économique et politique.	PNUD en 1995
Inégalités de genre	Indice de qualité de vie des femmes (QVF)	La relation entre inégalités hommes-femmes, bien-être des femmes et compte du rôle spécifique de mère et leurs enfants.	
Inégalités des chances	Odds ratio/rapport des chances	-Les inégalités qualitatives -Ne s'intéresse pas seulement aux inégalités de revenu, mais il permet d'approcher d'autres formes d'inégalités qui ont trait à l'éducation ,la santé	

Source : Auteur

2. Etat des lieux des inégalités sociales au Maroc :

Dans les différents secteurs, très nombreux programmes et stratégies ont été mis en œuvre par les politiques marocaines afin de lutter contre les disparités territoriales, l'exclusion sociale et la pauvreté.

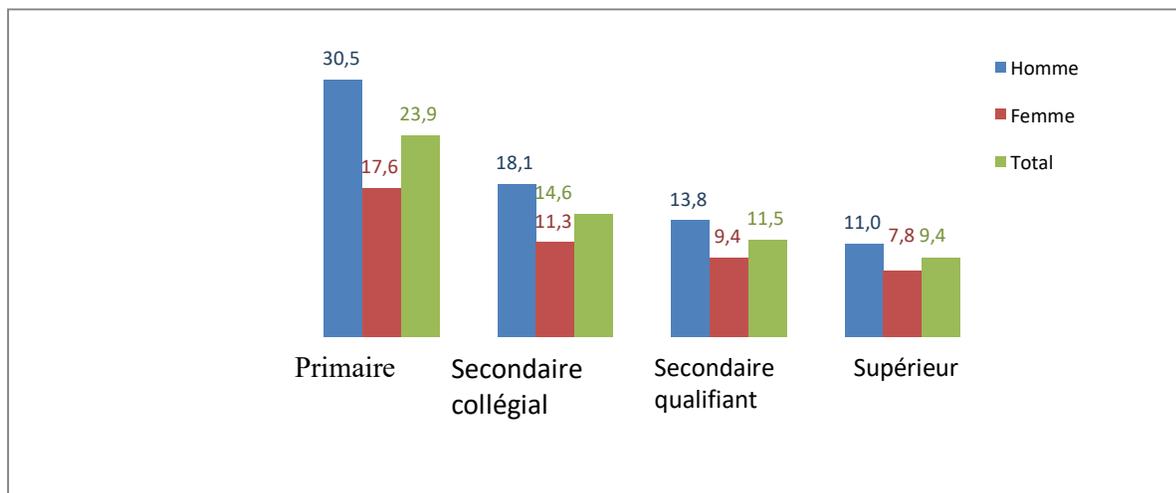
Ces efforts ont favorisé l'amélioration des conditions de vie de la population marocaine mais le niveau des inégalités reste toujours le même et presque stagné, il n'a pu réaliser qu'une très légère baisse du niveau des inégalités à la fin de l'année 2014, « l'indice de GINI qui renseigne sur les inégalités de revenus calculés sur la base des dépenses annuelles par habitant, est passé de 0,407 à 0,395. Les inégalités pourraient s'avérer encore plus alarmantes si le Maroc disposait de données sur les écarts en termes de patrimoine. De surcroît, la classe moyenne subit de plus en plus de pression devant l'absence de politique dédiée à cette catégorie de citoyens et de services publics adaptés » (HCP 2019). Les mêmes interprétations pour l'indice de GINI par région entre la période à la fin 2013- 2014 : « Tanger-Tétouan-Al Hoceima 0,370 Oriental 0,390 Fès-Meknès 0,389 Rabat-Salé-Kénitra 0,442 Béni Mellal-Khénifra 0,344 Grand Casablanca-Settat 0,396 Marrakech-Safi 0,346 Draa-Tafilalet 0,391 Souss-Massa 0,373 Régions du Sud 0,402 » (HCP 2020).

2.1 Inégalités de genre

L'égalité de genre est considérée comme un moyen efficace pour mesurer la performance d'un pays. Au niveau national, dès le début des années 2000, Malgré l'adoption de la législation qui impose l'égalité des droits entre hommes et femmes et qui vise l'affirmation par la Constitution des stratégies de lutter contre les inégalités et les discriminations à l'égard des femmes, la situation sociale de la femme marocaine ne s'améliore pas de manière satisfaisante, voire même, régresse dans certains domaines. Parmi les phénomènes les plus frappants : réduction de l'inégalité des chances à l'éducation, le mariage des mineurs, mortalité maternelle et infantile.

Le graphique suivant affiche les inégalités de sexe dans l'accès à l'éducation selon le niveau scolaire dans l'année 2019 :

Figure N°1 : La structure en (%) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau scolaire en 2019



Source : Enquête nationale sur l'emploi, HCP

2.2 Inégalités des chances

Les disparités sociales, notamment qui portent sur l'accès aux services sociaux de base et aux droits fondamentaux, nécessitent une attention particulière. Dans ce contexte, les autorités publiques nationales aux services sociaux de base notamment l'Education et la santé :

- Une éducation accessible à tous et de qualité joue un rôle décisif en tant que facteur d'ascension sociale. « L'indice Gini de l'éducation est de l'ordre de 0,55 point, ce qui place notre pays très bas dans le classement mondial, soit le 150e rang 63. L'aspect inégalitaire de l'éducation est amplifié par la dichotomie école publique / privée, dans le sens où les déficits dont souffre le secteur éducatif public, jouent au détriment des classes pauvres fréquentant essentiellement l'école publique et leur offre de faibles opportunités de mobilité sociale ascendante »².

S'agissant la mobilité sociale, selon l'étude du Haut-Commissariat au Plan (HCP), une mobilité sociale ascendante demeure très limitée, « seuls 6,3% des enfants des ouvriers et 3,1% des enfants des agriculteurs accèdent à un poste de cadre moyen ou supérieur. Et pour la mobilité

² Atlas territorial des disparités en éducation, (2017), Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique.

intergénérationnelle, seulement 35% des individus de 35 ans et plus ont connu une mobilité sociale ascendante par rapport à leurs parents, les autres ayant plutôt stagné voire même régressé dans certains cas » (HCP , 2016).

- L'accès aux soins de santé est parmi les priorités de l'Etat marocain, car il s'agit de la perception par les populations des facteurs agissant sur leurs conditions de vie, tel qu'il ressort de l'Enquête sur le bien-être, réalisée par le HCP en 2012.

2.3 Inégalités de situation :

Inégalités de situation: les individus ne disposent pas des mêmes conditions de vie socioéconomiques et des mêmes niveaux de richesse matérielle. Il en résulte des différences au niveau de l'origine sociale et /ou de situation entre les individus en raison de ses ressources. Ces ressources peuvent présenter l'ordre sociales (éducation, santé, logement...) ou l'ordre économique (revenu, patrimoine, dépenses...).

Face à ces inégalités, plusieurs stratégies et programmes de politiques publiques ont été mis en œuvre, afin de créer les conditions de vie propices à un vivre ensemble harmonieux et de promouvoir une économie inclusive.

3. Les moyens mis en œuvre par les politiques marocaines afin de réduire les inégalités sociales

L'année 2020 a été une année de crise, année exceptionnelle pour le Maroc , eu égard au caractère systémique de la pandémie Covid-19 et aux effets de l'arbitrage opéré par les politiques publiques en faveur de l'impérieuse nécessité de préserver la santé des citoyens marocains .Les politiques publiques ont ainsi réagi à la propagation de covid-19 par des mesures préventives, telles que le confinement, plus ou moins sévères, avant de procéder par la suite à la mise en place de plans de relance de la croissance économique dont l'ampleur variait en fonction de critères de l'individus et ses capacités afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale . Dans ce contexte, de très nombreuses stratégies ont été mis en place dans les différents secteurs parmi lesquels :

3.1 L'atténuation des inégalités spatiales :

Les inégalités sociales s'accompagnent également d'inégalités géographiques, étroitement

liées au statut socio-économique, dont l'expression est plus complexe que celle des inégalités sociales. La politique de l'atténuation des inégalités spéciales est mise en œuvre essentiellement pour accélérer la réduction des inégalités. Plusieurs politiques sont à pied d'œuvre afin de promouvoir la mobilité sociale et réduire la ségrégation spatiale dans les zones défavorisées. Portent essentiellement sur : l'amélioration de l'accès à l'éducation notamment dans les zones difficiles qui sont caractérisées par l'environnement socioéconomique contraignant, Le développement des opportunités et des compétences sur le marché du travail, des avantages fiscaux sont accordés aux investisseurs qui investissent dans les zones défavorisées afin de créer plus d'opportunités d'emploi et/ou d'améliorer le niveau des salaires. Ainsi que la promotion de l'accès aux soins de la santé abordables et de qualité (programme de la couverture sociale...).

3.2 Participation de la femme à l'activité économique :

La promotion de l'emploi de la femme représente un levier primordial afin de faire face aux creusements des inégalités sociales. L'étude de l'OCDE confirme que l'intégration de la femme au monde de l'emploi a un impact équilibrant sur les revenus des ménages avec un recul du coefficient de Gini. Dans ce contexte, les efforts déployés par les autorités publiques dans ce domaine visent à suivre les recommandations de l'OCDE suivante : « Élargir le champ d'application des quotas de la participation féminine aux assemblées parlementaires nationales et des États, poursuivre la modernisation du droit du travail pour garantir l'égalité homme-femme dans l'accès au travail et améliorer la mise en œuvre des lois relatives à l'égalité homme-femme. Ainsi que le développement de l'enseignement secondaire et supérieur et les formations qualifiantes destinées aux femmes entrepreneurs » (2014). Résumé. *Études économiques de l'OCDE*, 17, 9-11.

3.3 Réduction des écarts de salaires et le développement de mécanisme de redistribution :

Le recours au salaire minimum est un moyen d'atténuation des inégalités salariales. Cette politique a perdu sa pertinence ces dernières années avec la montée du travail à temps partiel et le recul du travail à plein temps. A travers la généralisation de la protection sociale des salariés, qui peut constituer un vecteur primordial de lutte contre les privations d'accès aux services de base

(notamment le secteur de la santé, les indemnités de perte de l'emploi ou de chômage). Ainsi que le développement des programmes et des stratégies de redistribution et de transfert joue un rôle non négligeable en matière de la réduction des inégalités de revenu.

Conclusion

La finalité ultime de cette recherche est d'élucider les différentes formes des inégalités sociales, la situation des inégalités sociales au Maroc, et de montrer les efforts déployés par le gouvernement marocain dans ce domaine. Malgré le panorama de programmes et de stratégies adoptés par les acteurs du domaine de l'économie sociale et solidaire et avec la création des réformes de loi encadrant la protection sociale, les secteurs de base (secteur de la santé, de l'enseignement et l'emploi) qui ont un impact direct sur le développement du capital immatériel souffrent encore de différentes lacunes et font face à plusieurs défis, on cite parmi elles, la pénurie de la ressource humaine, le budget alloué aux différents secteurs, les difficultés d'accès à l'enseignement, les difficultés d'accès aux soins, insuffisance de la couverture sociale, la mauvaise gouvernance, la qualification du personnel. « Une étude réalisée par Dabla-Norris, Kochhar, Suphaphiphat, Ricka and Tsounta, a mis en exergue l'impact négatif de l'accroissement des inégalités sur la croissance économique. Sur la base d'un échantillon de 159 pays développés et en voie de développement, l'étude a montré qu'une hausse de 1% de l'indice de Gini réduirait le taux de croissance du PIB de 0,07 point de pourcentage »³.

Le Maroc devrait accélérer et poursuivre le processus social menant vers l'égalité. Il devrait assurer l'autonomisation économique de la protection sociale de toutes sortes (mariage, travail, distribution de revenu ...).

³« La question des inégalités sociales : Clés de compréhension, enjeux et réponses de politiques publiques », Etudes DPEF, Octobre 2018.

BIBLIOGRAPHIE

- Atkinson, A. B., Glaude, M., Olier, L., Piketty, T., & Frankreich (Éds.). (2001). *Inégalités économiques : Rapports*. La Documentation française.
- Barbut, M. (2007). *La Mesure des inégalités. Ambiguïtés et paradoxes* (Vol. 211). Librairie Droz.
- Bérenger, V. (s. d.). *Des inégalités de genre à l'indice de qualité de vie des femmes*. p 34.
- Boltanski, L. (2014). Croissance des inégalités, effacement des classes sociales ? In *Inégalités et justice sociale* (p. 25-47). La découverte.
- Bourdeau-Lepage, L. (2020). Bien-être en Rhône-Alpes. Regards sur les inégalités entre espaces ruraux et espaces urbains. *Géographie, économie, société*, 22, 133-157.
- Carbonnier, C. (2016). Comment agir contre les inégalités ? *La Vie des idées*.
- Chadli, N., & Boutouil, S. (2022). L'impact de la protection sociale sur la croissance économique. *Revue Internationale Des Sciences De Gestion*, 5(3). Retrieved from :
<https://revue-isg.com/index.php/home/article/view/994>
- De Saint Pulgent, M. (2012). Déclin de l'idée d'égalité ?. *Le Débat*, 169, 131-135.
- Dubet, F. (2014). *Inégalités et justice sociale*. La découverte.
- Dubet, François. (2014). *Inégalités et justice sociale*. Recherches. Paris: La découverte.
- Dubois, J.-L. (s. d.). *Pauvreté et inégalités : Situation et politiques de réduction*. p14.
- Dumont, G.-F. (2019). Les femmes face aux inégalités de genre. *Les Analyses de Population Avenir*, 6(2), 1-23.
- Fassin, D., Grandjean, H., Kaminski, M., Lang, T. & Leclerc, A. (2000). *Les inégalités sociales de santé*. Paris: La Découverte.
- Fillieule, R. (2018). L'Inégalité des chances : Apports théoriques, réponses aux critiques et postérité. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*.
- Hamel, C., Rault, W., & Société, G. E. (2014). Les inégalités de genre sous l'œil des démographes. *Population Societes*, 517(11), 1-4.
- Kandil, F. (2010). Idéale ou comparative : Quelle approche pour la justice sociale ? *Revue économique*, 61(2), 213-235.
- Mussard, Stéphane, et Michel Terraza. (2009). Décompositions des mesures d'inégalité : le cas

- des coefficients de Gini et d'entropie. *Recherches économiques de Louvain* 75, n° 2.
- N Diaye, M. (2017). Au croisement des inégalités de genre et de classe : les défis de la justice familiale au Sénégal. *Droit et société*.
- Niewiadomski, C. & Aïach, P. (2008). *Lutter contre les inégalités sociales de santé: Politiques publiques et pratiques professionnelles*. Rennes: Presses de l'EHESP.
- OCDE (2018). *Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial: Enjeux et Recommandations pour une action publique coordonnée*. Disponible sur l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1787/9789264302884-fr>.
- Paugam, S. & Plessz, M. (2019). Des classes sociales aux inégalités: Le regard sociologique s'est-il déplacé ?. *Revue européenne des sciences sociales*.
- Poggi, C., & Waltmann, J. (2019). La reproduction des inégalités de genre : Quels enjeux dans l'éducation, la santé et la protection sociale ? *Papiers de recherche*, pp1-38.
- Ponthière, G. (2017). IV. Inégalités face à la mort : les décès prématurés. Dans : Grégory Ponthière éd., *Économie du vieillissement* (pp. 77-92). Paris: La Découverte.
- Schaeffer, Y. (2012). *Trois essais sur les relations entre disparités socio-spatiales et inégalités sociales* [Thèse de doctorat, Dijon]. Disponible sur : <http://www.theses.fr/2012DIJOE006>.
- Soudi, K. (2012, avril 19). *Les inégalités économique et sociale au Maroc Éléments de politiques pour le bien-être et le ciblage de la pauvreté*.